

# EPITAAF

vereniging voor funeraire archeologie

## TAFOFIEL 38 – september 2017

1. Open Monumentendag 2017 – Natuur in de stad.....3
2. Le cimetière de Marche-en-Famenne et René Pechère : un cimetière moderniste.....4
3. Colloquium ‘Uniqueness and multiplication : plaster as an art material’ .....23

Epitaaf vzw krijgt de steun van



## OPEN MONUMENTENDAG 2017

Brussels Hoofdstedelijk Gewest – 16 en 17 september 2017



**JOURNÉES DU PATRIMOINE**  
**OPEN MONUMENTENDAGEN**

16 & 17 SEPT. 2017 NATURE EN VILLE **be nature**  
NATUUR IN DE STAD **be heritage**  
[www.heritagedays.brussels](http://www.heritagedays.brussels) **be.brussels** 

De eerstvolgende Open Monumentendagen hebben als thema “Natuur in de stad”. Op het programma staan uiteraard parken, tuinen en squares, maar ook de relatie tussen architectuur en natuur (kastelen, tuinvijken, wintertuinen en interieurs, bedrijven in een groene omgeving, cottages en landhuizen, boerderijen en ander ruraal erfgoed...). En natuurlijk ook de constructies in tuinen en parken (kiosken, serres, bruggen en grotten, pergola’s, beelden en fonteinen).

Daarnaast is er ook aandacht voor de aanwezigheid van de natuur in de gebouwen, van inspiratie voor decoratie tot het gebruik van natuurlijke materialen.



Afstoffen van gipsen modellen (Foto Raf Knops © Epitaaf vzw).

Uiteraard is Epitaaf vzw van de partij!

Wij halen alles uit de kast en van de rekken om naar jaarlijkse gewoonte een schitterende tentoonstelling samen te stellen “De funeraire betekenis van fauna en flora”.

2

De symbolische betekenis die wij aan planten toekennen is misschien wel net zo oud als de mens zelf, ze zijn een welkome vertolker van gevoelens. De symboolwaarde van verschillende planten in de funeraire kunst en cultuur is zo alom tegenwoordig dat we er nog amper bij stilstaan. Ze suggereren het eeuwige leven, roem, trouw, kracht, hoop of onschuld. Honderden graftekens zijn getooid met acanthus, eikenblad, korenaren, klimop, lelies, laurier of olijf- en palmtakken...de roesverwekkende papaver op art nouveau-monumenten. Minstens evenveel graftekens tonen afgeknakte boomstammen, zijn getooid met kransen, omgeven door slangen of dienen als rustpunt voor arenden en duiven. Tijdens een thematische tentoonstelling in het voormalige atelier Salu zullen de bezoekers aan de hand van modellen, schetsen en tekeningen de funeraire betekenis van deze fauna en flora beter begrijpen. De eraan gekoppelde rondleidingen op het kerkhof van Laken tonen vervolgens de uitgewerkte voorbeelden op de grafmonumenten.

## PRAKTISCH

Het atelier Salu is geopend op zaterdag 16 en zondag 17 september telkens van 10u00 tot 18u00.

De toegang is uiteraard **GRATIS**

## LET OP!

Zondag 17 september is het autoloze zondag in het ganse Gewest.

In de hoop jullie even talrijk als andere jaren te mogen begroeten en ontvangen.



Sfeerbeeld OMD 2016 – Atelier Salu (Foto T. Verhofstadt © Epitaaf vzw)

Voor meer informatie betreffende de Brusselse Open Monumentendagen 2017 gelieve te klikken op onderstaande link. Wij voorzien tevens over voldoende programmaboekjes die u mag meenemen.

<http://erfgoed.brussels/news/open-monumentendagen-2017>

*Tom Verhofstadt*



# LE CIMETIÈRE DE MARCHE-EN-FAMENNE ET RENÉ PECHÈRE : UN CIMETIÈRE MODERNISTE

*Bénédicte Verschaeren*

## Introduction

Le cimetière de Marche-en-Famenne appelé communément 'le nouveau cimetière' a une histoire longue de plus de 50 ans, datant du début des années 1960. Il est intéressant à plus d'un titre. Il nous offre un patrimoine de grande qualité tant par ses plantations que par sa structure même. Sa qualité paysagère est incontestable.

Aujourd'hui, la commune de Marche-en-Famenne travaille sur les cimetières de l'entité visant à répondre au nouveau décret de gestion des cimetières<sup>1</sup> de 2009. L'administration communale se trouve confrontée non seulement devant le problème du manque de place, mais également devant l'obligation d'accueillir de nouveaux espaces : la création d'un ossuaire, d'une parcelle des étoiles, d'une aire de dispersion, d'un columbarium, d'une zone d'inhumation des urnes.

Dans ce contexte de transformations à venir, il m'a semblé important d'étudier ce cimetière. La recherche dans les Archives de l'Etat à Arlon<sup>2</sup> m'a fait découvrir l'auteur de ce cimetière : René Pechère. Elle m'a menée à La Bibliothèque René Pechère<sup>3</sup> située à Bruxelles qui possède les archives professionnelles de l'architecte de jardins. Tous ces documents, riches en information, permettent de mieux comprendre ce lieu. Malheureusement, les archives de Marche-en-Famenne ne sont pas inventoriées à ce jour.



4

---

<sup>1</sup> Pour en savoir plus : [www.pour](http://www.pour) une gestion dynamique des cimetières

<sup>2</sup> Je tiens à remercier Michel Trigalet des Archives de l'Etat à Arlon ainsi que l'équipe de La Bibliothèque Pechère pour leur bon accueil.

<sup>3</sup> Bibliothèque René Pechère, Fondation CIVA, rue de l'ermitage, 55 à Ixelles, Bruxelles, [www.bvrp.net](http://www.bvrp.net)

## Une histoire paysagère

La création de ce cimetière s'étala sur près de 15 ans entre les premières discussions et son ouverture.

A la fin du 19<sup>e</sup> siècle déjà, il est question d'agrandissement du cimetière dont l'histoire remonte à plusieurs siècles. Des plans et dessins nous montrent ce projet réalisé en partie. Mais c'est seulement après la seconde guerre mondiale, à la fin des années 40, que le projet va enfin se concrétiser.

En 1948, dans un échange de courrier entre la ville de Marche et le Ministère de la Santé Publique de la province du Luxembourg, le médecin-inspecteur d'hygiène Dr J.Schaus communique les conclusions de son étude<sup>4</sup> : le cimetière actuel de Marche est insuffisant et son agrandissement est impossible. Il est donc nécessaire d'adjoindre un nouveau champ de repos sans pour autant envisager la désaffectation de l'ancien.

Dès lors, le Conseil Communal envisage de construire un nouveau cimetière. Pour ce faire, il veut acquérir les terrains en face de l'ancien. Ces terrains appartenant à la Commission d'Assistance Publique, le Conseil communal propose un échange. Celui-ci sera approuvé en séance du 12 août 1950 et par Le Ministère de l'Intérieur et le Ministère de la Santé Publique et de la Famille le 18 juin 1951.

Dès 1948, la commune demande à G.Troquet, commissaire-voyer, d'établir devis et cahier spécial de charges pour la construction d'un nouveau cimetière à Marche-en-Famenne.<sup>5</sup> G.Troquet rend son rapport en tant qu'auteur du projet le 11 décembre 1949. Il dresse un plan<sup>6</sup> à la même date et le signe 'conducteur Troquet'. Ce plan propose un espace carré divisé en quatre parties égales. Il nous indique sa superficie qui est de 1,2 ha.

Le Conseil Communal approuve ce projet en séance du 29 juillet 1950 et rapidement, la Députation Permanente le signe à son tour le 10 août 1950.

Cette même année, l'ingénieur en chef-directeur M.D'Haese dans une lettre adressée à la ville de Marche-en-Famenne précise que « l'aspect général de ce cimetière sera envisagé sous forme de

---

<sup>4</sup> Archives de l'Etat à Arlon, gouvernement provincial, série « cimetières », commune de Marche-en-Famenne. Lettre du médecin-Inspecteur d'Hygiène, Docteur J.Schaus au gouverneur de la Province du Luxembourg, le 4 août 1948

<sup>5</sup> Notons le soin apporté par la commune à la construction du mur de clôture. On peut lire dans le cahier des charges du 23.12.1948 « maçonnerie en moellons ordinaires, grès ou calcaire dévonien des meilleurs bancs, au mortier de chaux imminemment hydraulique de Tournai ou de Gauvain-Ramecroix, soit 450kg au m<sup>3</sup> de sable rude ou de poussier de grès bien propre. » Quant à la pierre de taille, elle sera « en petit granit provenant des meilleurs bancs des carrières de l'Ourthe ou similaires taillées au ciseau fin suivant les indications du service dirigeant. »

<sup>6</sup> Archives de l'Etat à Arlon, gouvernement provincial, série « cimetières », commune de Marche-en-Famenne.

jardin de manière à éviter l'aspect morne de trop grand nombre de nos cimetières »<sup>7</sup>. Cette réflexion motivera peut-être de faire appel à un architecte de jardins.

Une étude de terrain nous permet de mieux comprendre les travaux de terrassement qui doivent avoir lieu. En effet, La Marchette, petite rivière jouxte le terrain sur sa gauche. Elle sera canalisée, de nombreux drains seront placés et les eaux des drainages seront déversées dans la Marchette.

L'appel d'offres peut désormais être lancé. Neuf soumissionnaires présentent leur prix. Armand Verlinden, entrepreneur à Keerbergen (près de Bruxelles) est choisi lors de la séance du Collège le 10 août 1951. Les travaux doivent se terminer le 30 octobre 1952.

Mais un conflit survient. L'entrepreneur ne peut répondre aux impératifs du cahier de charges. Il se trouve dans l'impossibilité de trouver des pierres en calcaire dévonien comme il est précisé dans celui-ci. La ville de Marche n'accepte pas cet argument. L'entrepreneur exige d'être payé, mais l'administration ne veut pas payer pour des travaux non réalisés correctement. Les travaux tardent. Il sera déclaré en faillite le 1<sup>er</sup> mars 1953.

A cette date, un nouvel appel d'offres est lancé. Cinq entrepreneurs de la région soumissionnent. Albert Layon, entrepreneur à Marche-en-Famenne, est choisi.

Quant à l'architecte de jardins, c'est René Pechère qui sera désigné auteur du projet pour l'aménagement intérieur du nouveau cimetière. Le Conseil Communal<sup>8</sup> en sa séance publique du 13 mars 1961 approuve le plan, le devis et le cahier de charges du projet dressé par René Pechère. La dépense sera couverte par l'emprunt. Cette approbation fait suite à la délibération du Collège échevinal<sup>9</sup> le 26 mai 1955, et à celle de la Députation Permanente du 1<sup>er</sup> décembre 1955.

Pour René Pechère, il est important de travailler avec deux entreprises distinctes pour assurer une meilleure maîtrise de chaque type de travaux. Une entreprise vise des spécialistes du terrassement (le tracé, le piquetage du projet, la modification des chemins existants, la confection des chemins carrossables, des sentiers de communication, le découpage et le placement des bordures, la confection d'un bassin ornemental et la pose de tuyaux et avaloirs) et l'autre des maisons spécialisées pour l'aménagement de jardins et de plantations (le bêchage et la mise sous profil des plates-bandes à gazonner et à planter, la fourniture des plantations diverses, l'amélioration de la terre, le semis de pelouses, la fourniture et la plantation des arbres et des tuteurs)<sup>10</sup>.

---

<sup>7</sup> Archives de l'Etat à Arlon, ibidem, lettre de l'ingénieur en chef-directeur en octobre 1950, Ministère des travaux publics.

<sup>8</sup> Archives de l'Etat à Arlon, ibidem, extrait du registre aux procès-verbaux des séances du Conseil communal, 13 mars 1961

<sup>9</sup> Archives de l'Etat à Arlon, ibidem

<sup>10</sup> Coll. Bibliothèque René Pechère, Bruxelles. Farde 207, Marche-en-Famenne, cimetière. Note de René Pechère aux Bourgmestre et Echevins de la ville de Marche-en-Famenne pour l'aménagement du nouveau cimetière, 1<sup>er</sup> juin 1956.

Le projet, dressé par René Pechère et intitulé « Aménagement intérieur du cimetière », est exigeant et précis. Le cahier des charges l'illustre, en voici un extrait : « L'adjudicataire se conformera strictement aux instructions qui lui seront données en cours d'exécution par l'auteur des plans, Architecte de Jardins et Urbaniste René Pechère [...] par le fonctionnaire dirigeant ou par leurs délégués. [...] L'entrepreneur est tenu de se conformer strictement aux plans et aux indications de l'architecte de jardins. Il ne pourra y apporter de modifications, même dans un but d'en améliorer les dispositions, qu'après entente préalable. »

En ce qui concerne la fourniture des arbres à haute tige et demi-tige, arbrisseaux, baliveaux, plantes vivaces, etc. « Ils seront de la meilleure qualité, chacun dans son essence, de belle venue, bien vivaces, bien droits, exempts de blessures comme de tous vices de conformation, d'une écorce lisse... »

Des précisions sont données concernant les racines, tuteurs, haies, fumiers, arrosage, ensemencements des pelouses. « L'architecte est particulièrement sévère, dans le cas présent, sur l'authenticité des variétés. »

Enfin en août 1961, l'adjudicataire des travaux pour les plantations sera la sprl « Grandes pépinières St Jean » à Huy dirigée par M.Mahy. Les travaux sont exécutés dans les délais demandés.

La réception des travaux de plantations du cimetière a lieu le 15 juin 1963 en présence de M.Mahy des Grandes pépinières Saint-Jean de Huy et des bourgmestre et échevins ainsi que de René Pechère<sup>11</sup>.

### Mais qui est René Pechère (1908-2002) ?

7

Figure majeure de l'Art des Jardins et du Paysage international. Il a une formation de praticien à l'école d'horticulture à Vilvorde<sup>12</sup>, puis à l'école supérieure des eaux et forêts de Nancy. Son début de carrière avec Jules Buysens –architecte de jardins, directeur des jardins de la Ville de Bruxelles- lui permet d'acquérir de sérieuses compétences. Il collabore avec lui à l'exposition universelle de Bruxelles de 1935. Après les années de captivité durant la guerre, il reprend son travail, s'installe place du Châtelain à Ixelles. René Pechère, dans les années 1950, est de plus en plus connu. En 1952, il est nommé 'conseiller aux espaces verts' auprès du Ministre des Travaux Publics.

---

<sup>11</sup> Coll. Bibliothèque René Pechère, Bruxelles. Farde 207, Marche-en-Famenne, cimetière. Procès-Verbal de réception des travaux publics. Province de Luxembourg. Commune de Marche-en-Famenne, 15 juin 1963.

<sup>12</sup> A Vilvorde, la formation est également pratique : tous les après-midis il bêche, bine, taille, empote et ratisse. Voir Les jardins de René Pechère, Laurent Grisel, AAM, Bruxelles, 2002



A Bruxelles, il est chargé de réaliser le Jardin Botanique (1956), le Jardin du Mont des Arts (1957), le jardin de la Maison Van Buuren (1968), le Jardin de la cité administrative (1974), le jardin de la Maison d'Erasmus (1987) ... . A l'exposition universelle 1958, il réalise le Jardin des Quatre Saisons et le Jardin Congolais. Il réalise plus de 900 aménagements de parcs et jardins publics et privés en Belgique et en Europe.

<http://www.bvrp.net/fr-fr/lacommunaut%C3%A9/leprixlitt%C3%A9raire.aspx>

Egalement bibliophile, il constitue une bibliothèque où il rassemble une collection unique de livres témoignant de l'esthétique des jardins à travers l'histoire. Sa bibliothèque se trouve aujourd'hui à la Bibliothèque René Pechère à la Fondation CIVA<sup>13</sup> .

René Pechère est bien connu des Marchois. Dès 1952, il travaille à Marche à l'aménagement de la place des Etangs. Il réalise d'autres projets pour la ville dont tous n'auront malheureusement pas de suite.

On peut lire dans un article du journal « L'Avenir du Luxembourg » du 2 mai 1957<sup>14</sup> qu'un arrêté de loi datant du 26 avril 1945 place la Ville de Marche-en-Famenne dans l'obligation de faire appel à des architectes –urbanistes. Cette loi vise certaines villes détruites ou touchées par la guerre pour y réaliser un plan d'urbanisme. Il s'inscrit dans un plan d'ensemble pour tout le pays. La Ville choisit le 'groupe alpha –atelier d'urbanistes' avec Théophile Daens, Jean Gilson, René Piron et Alberto Vanderauwera. Plus tard, on fera spécialement appel à René Pechère pour la création d'espaces verts car son bon goût et sa renommée ont passé nos frontières, lira-t-on dans la presse.

8

Quant aux cimetières, il est l'auteur de plusieurs projets : Bouillon (réalisé en partie) en 1948, Salmchâteau en 1952, les Glaireuses en 1949, Nassogne (aménagement de l'ancien cimetière en parc) en 1951, Renaix en 1951, Schaerbeek en 1952 et quelques autres encore. Tous n'ont malheureusement pas gardé leurs caractéristiques d'origine. L'aspect paysager est à chaque fois la clé de réussite.

## Le projet

René Pechère reçoit le plan<sup>15</sup> de l'architecte Raymond Lamarche le 3 février 1955. Ce plan est un quadrilatère lui-même divisé en quatre. Il est intéressant d'observer que ce plan est semblable à celui signé par G.Troquet en 1949. Sans doute l'architecte Lamarche y apporte-t-il quelques

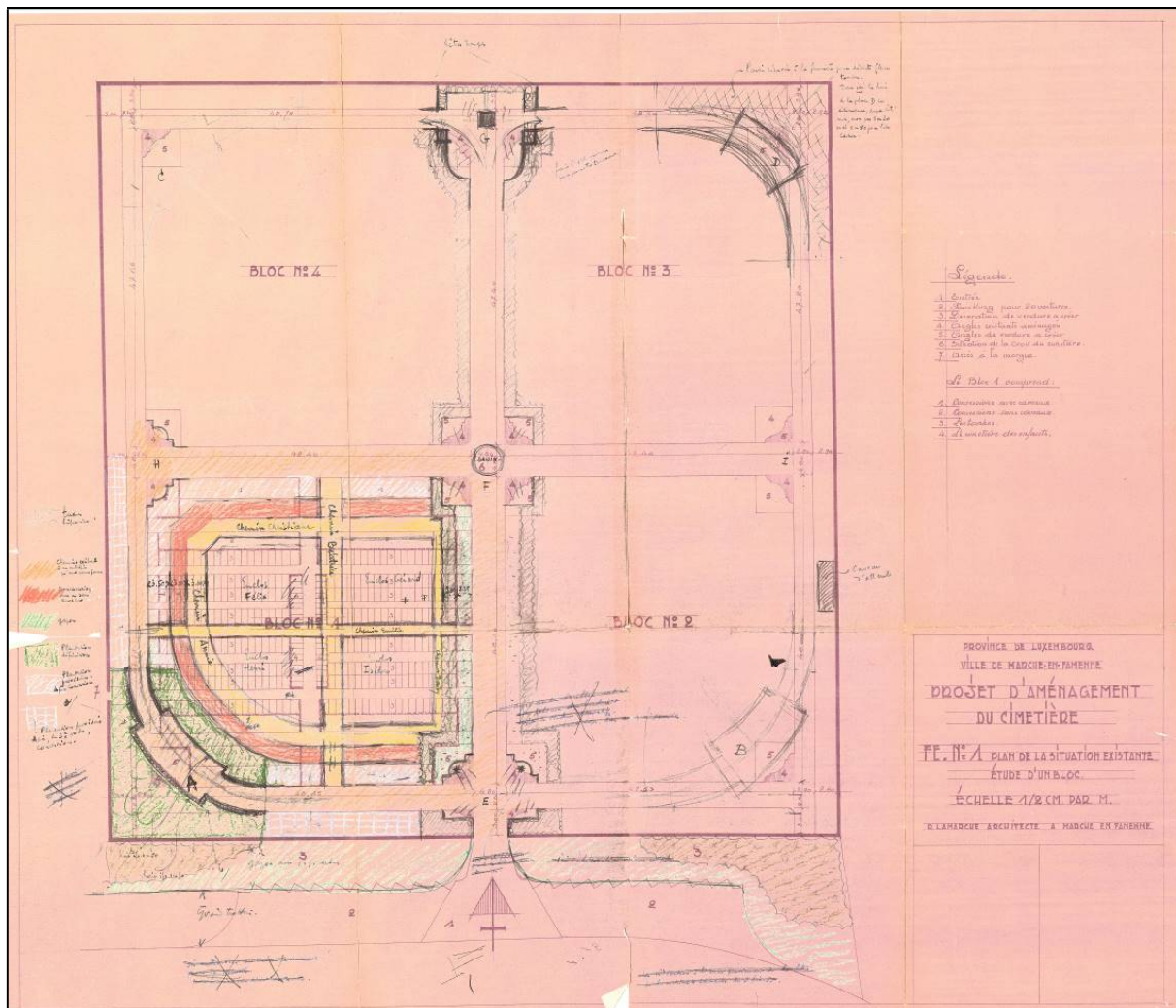
<sup>13</sup> Cette bibliothèque –près de 10.000 références dont plus de 70 revues spécialisées et près de 350 livres qualifiés de précieux- ainsi que ses archives professionnelles se trouvent réunies à la Bibliothèque René Pechère, située à Bruxelles voir website : [www.bvrp.net](http://www.bvrp.net).

<sup>14</sup> Coll. Bibliothèque René Pechère, Bruxelles. Farde 207, Marche-en-Famenne, cimetière.

<sup>15</sup> Coll. Bibliothèque René Pechère, Bruxelles. Farde 207, Marche-en-Famenne, cimetière.



modifications suite à des mesurages. La réflexion de René Pechère se basera sur ce document. Il va concevoir un jardin en rendant l'espace verdoyant.



Plan reçu par l'architecte R. Lamarche en 1955 et modifié par René Pechère © Coll. Fondation CIVA –dpt Jardin-[www.bvrp.net](http://www.bvrp.net)-Brussels

## Les intentions de l'auteur du projet

En février 1956, il se rend au Nord Kivu au Congo pour préparer l'exposition universelle de 1958. Il y présente « le Jardin Congolais ». De là, il écrit une lettre<sup>16</sup> à ses collaborateurs en Belgique : deux pages de ses intentions pour l'aménagement du cimetière.

Il explique qu'il a reçu le projet de l'architecte Lamarche, qu'il ne veut pas tout bouleverser car les chemins sont déjà tracés en dur avec un sérieux coffrage. Mais les angles aux quatre coins du cimetière sont mauvais, précise-t-il. Il propose plusieurs améliorations dont celle d'arrondir les angles. Il aurait aimé proposer quelque chose de plus fantaisiste.

<sup>16</sup>Coll.Bibliothèque René Pechère, Bruxelles. Farde 207, Marche-en-Famenne, cimetière. Lettre de René Pechère, Mutwanga, 21.2.56.

Quant aux chemins, il est partisan de les améliorer. Il élargit d'un rien à l'endroit de la courbe (c'est-à-dire aux angles) particulièrement celui du bas (parallèle à la rue).

Dans une note datée du 1<sup>er</sup> juin 1956, adressée à Messieurs les Bourgmestre et Echevins de la Ville de Marche-en-Famenne, René Pechère mentionne ses intentions, précisant par-là les modifications qu'il apporte et confirme sa volonté d'arrondir les angles : «au point de vue des chemins carrossables, le but de l'entreprise est notamment de corriger le tracé des allées carrossables telles qu'elles existent actuellement, d'arrondir les angles, d'échancre certains carrefours comme clairement indiqué au plan»<sup>17</sup>.

Dans son livre « Grammaire des jardins »<sup>18</sup>, René Pechère se veut partisan de l'importance des corrections d'optique<sup>19</sup>, il s'agit de modifier certains éléments afin que l'œil soit satisfait.

Comme le dit René Pechère « un joli plan sur papier « vu d'avion » risque d'être mauvais à l'exécution si l'on ne tient pas compte des déformations d'optique »<sup>20</sup> La position de l'utilisateur dans le jardin n'a pas cette vue de surplomb. Il est donc primordial de la prendre en considération. Le plan doit tenir compte des effets perspectifs, précise-il. Au cimetière de Marche-en-Famenne, ces éléments sont pris en compte.

Les hauteurs n'apparaissent pas sur le plan, pourtant celles-ci sont essentielles, elles permettent de donner du mouvement, du volume à l'ensemble de l'espace. Elles donnent un aspect dynamique au cimetière sans lequel il serait plat sans aucun relief. Le dessin en plan déforme la réalité, nous donne à voir quelque chose d'autre.

L'allée monumentale placée au centre du cimetière trace la perspective. Le chemin est plus large au départ et tend, après la croix qui marque son milieu, à diminuer de largeur pour arriver au fond du cimetière (où était proposée à l'origine une croix différente de celle que nous connaissons actuellement). Ce travail de perspective renforce l'aspect monumental proposé par l'architecte. Dans cette partie plus large, Pechère y ajoutera un parterre de roses et de lavandes de part et d'autre du chemin (voir plan de 1956).

La perspective donnée par l'allée donne de l'épaisseur à la compréhension de l'espace entier qu'est le cimetière. Cette allée structure le cimetière, il est donc primordial d'y attacher beaucoup d'importance dans le réaménagement ultérieur du cimetière.

Dans cette lettre de février 56, René Pechère demande à sa collaboratrice de chercher dans son carnet de voyage Suisse quelques noms de plantes. Pechère connaissait donc bien la Suisse et ses cimetières. Un des plus importants est le cimetière Bois-de-Vaux situé à Lausanne. Ce cimetière créé

---

<sup>17</sup>Coll.Bibliothèque René Pechère, Bruxelles. Farde 207, Marche-en-Famenne, cimetière. Note de René Pechère aux Bourgmestre et Echevins de la ville de Marche-en-Famenne pour l'aménagement du nouveau cimetière, 1<sup>er</sup> juin 1956.

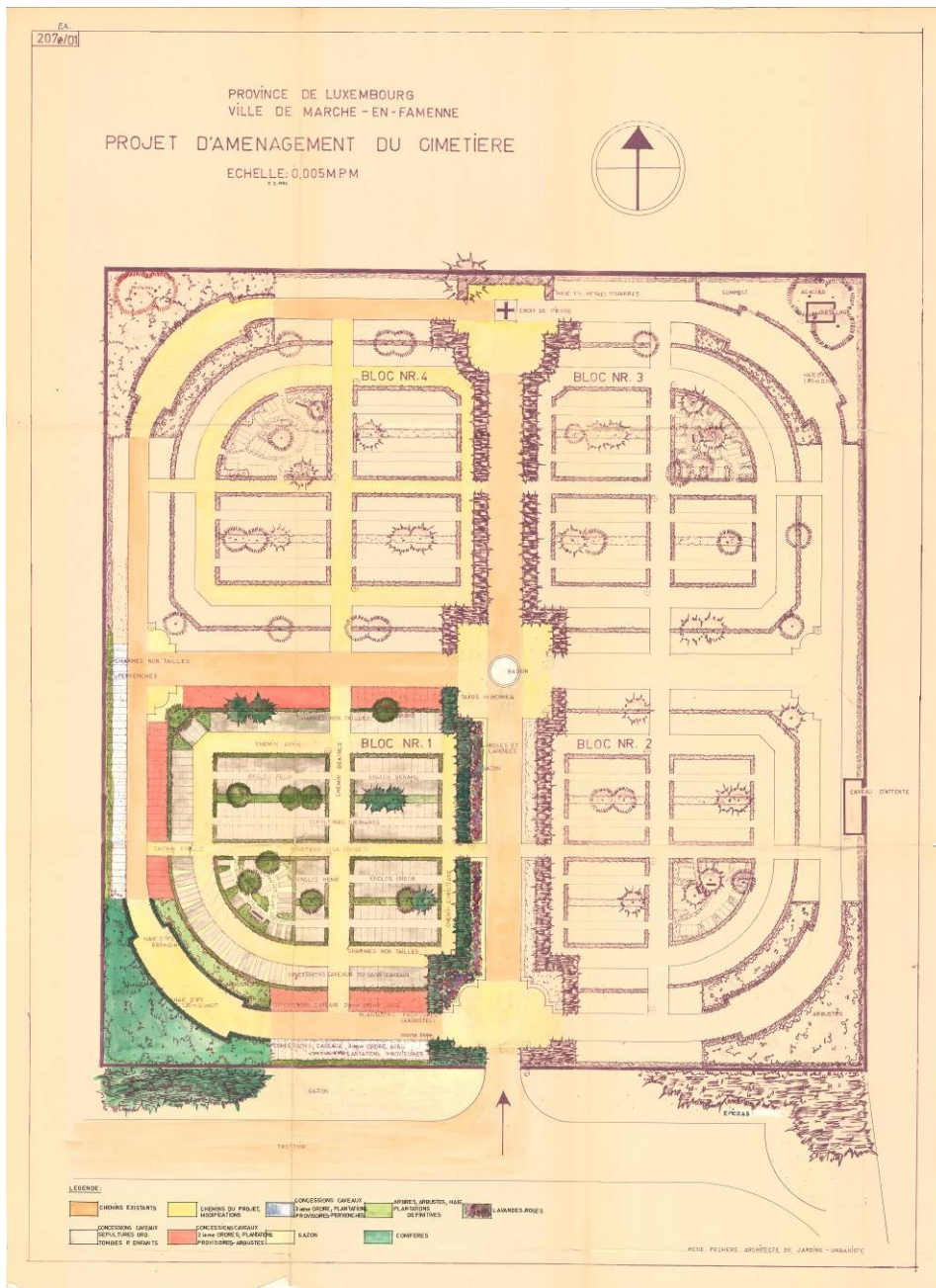
<sup>18</sup>René Pechère, Grammaire des jardins, secrets de métier, Editions Racine, Bruxelles, 2002 (1<sup>e</sup> édition 1995)

<sup>19</sup>René Pechère, Grammaire des jardins, ibidem, p.17

<sup>20</sup>René Pechère, Grammaire des jardins, ibidem, p.17

par l'architecte Alphonse Laverrière date de 1922. On y découvre une allée centrale bordée de cyprès et également des haies- 40 kilomètres de haies parfaitement taillées sur un espace de 18 hectares-, ces deux caractéristiques se retrouvant au cimetière de Marche.

Dans le plan transmis par l'architecte Lamarche en 1955, on peut observer que le plan général, un carré divisé en quatre parties, est conservé. Les modifications apportées par l'auteur du projet dans le bloc 1 y sont présentes. Pechère supprime les rangs des tombes disposées en ligne au profit d'un plan formé par quatre enclos avec des éléments de plantations. Le chemin de l'angle devient une courbe, l'angle lui-même devient un espace verdoyant.



Plan de 1956 © Collection Fondation CIVA-dpt Jardin- [www.bvrp.net](http://www.bvrp.net)- Brussels

Le 5 mars 1956, René Pechère dessine ce plan à soumettre à la ville. Il reprend les modifications apportées sur le plan précédent et finalise le projet paysager. On y retrouve le plan carré, l'allée



centrale plantée d'ifs, les quatre parties elle-même divisées en quatre, les chemins courbes aux quatre angles, les haies, le carrefour central en carré, les plantations le long du mur, ainsi que les plantations dans les différentes parties du cimetière.

René Pechère propose une allée d'ifs; des taxus hibernica. L'if est une plante de chez nous, bien connue dans nos cimetières. Les Celtes, les Gaulois utilisaient déjà cet arbuste pour entourer et protéger leurs cimetières. La toxicité de l'if éloignait une série de prédateurs.



Allée centrale ©Bénédicte Verschaeren

L'if représente par sa verdure permanente l'immortalité et la longévité. Sa symbolique insiste sur le lien qu'il établit entre les vivants et les morts. Même si la connaissance du symbolisme de l'arbre est oubliée de nos jours, il nous semble important de mettre ces éléments en avant pour parler de l'aménagement futur du cimetière. Si l'if nous renvoie à l'immortalité, la symbolique dans l'ornementation des monuments funéraires, surtout au 19<sup>e</sup> siècle, nous invite également dans un registre d'immortalité et d'éternels recommencements. On peut penser au sablier, à l'ouroboros, au lierre. Les représentations du lierre sont toujours présentes dans ce cimetière.

Pour des raisons inconnues, l'allée d'ifs n'a pas été plantée, mais une allée de thuyas lobbii la remplace. Le thuya, comme le cyprès, renferme cette même symbolique. L'allée de thuyas nous renvoie à cet aspect de verticalité qui est une dominante dans nos cimetières.

L'allée marque la verticalité, le lien entre la terre et le ciel. Cet aspect est très important, d'autant plus qu'elle assure l'équilibre avec les éléments horizontaux : les haies qui clôturent les enclos.

L'allée centrale et ses sous-espaces carrés se répondent l'un l'autre, entre verticalité et horizontalité. Ces éléments structurent le cimetière. L'allée centrale participe à l'espace public, elle permet aux visiteurs d'entrer dans ce lieu non seulement physiquement mais psychiquement, de passer du



monde extérieur au monde intérieur. Ce moment est important avant de se perdre dans les autres parties du cimetière. L'espace des sous-enclos entourés de haies nous donnent une dimension intime, un espace de recueillement, un retour sur soi, où l'on se perd dans ses pensées à l'instar des chemins labyrinthiques, ô combien présents, dans le cheminement de la pensée humaine et certainement dans celle liée à la mort.



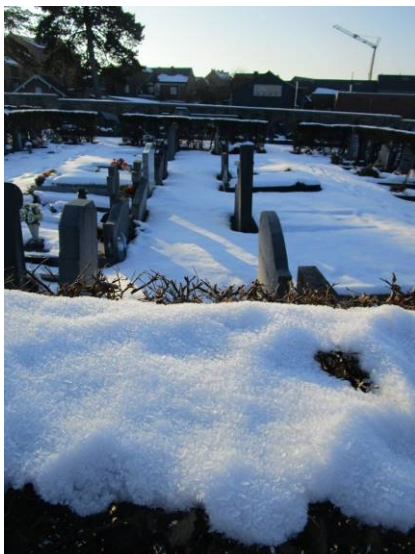
Photos © Bénédicte Verschaeren





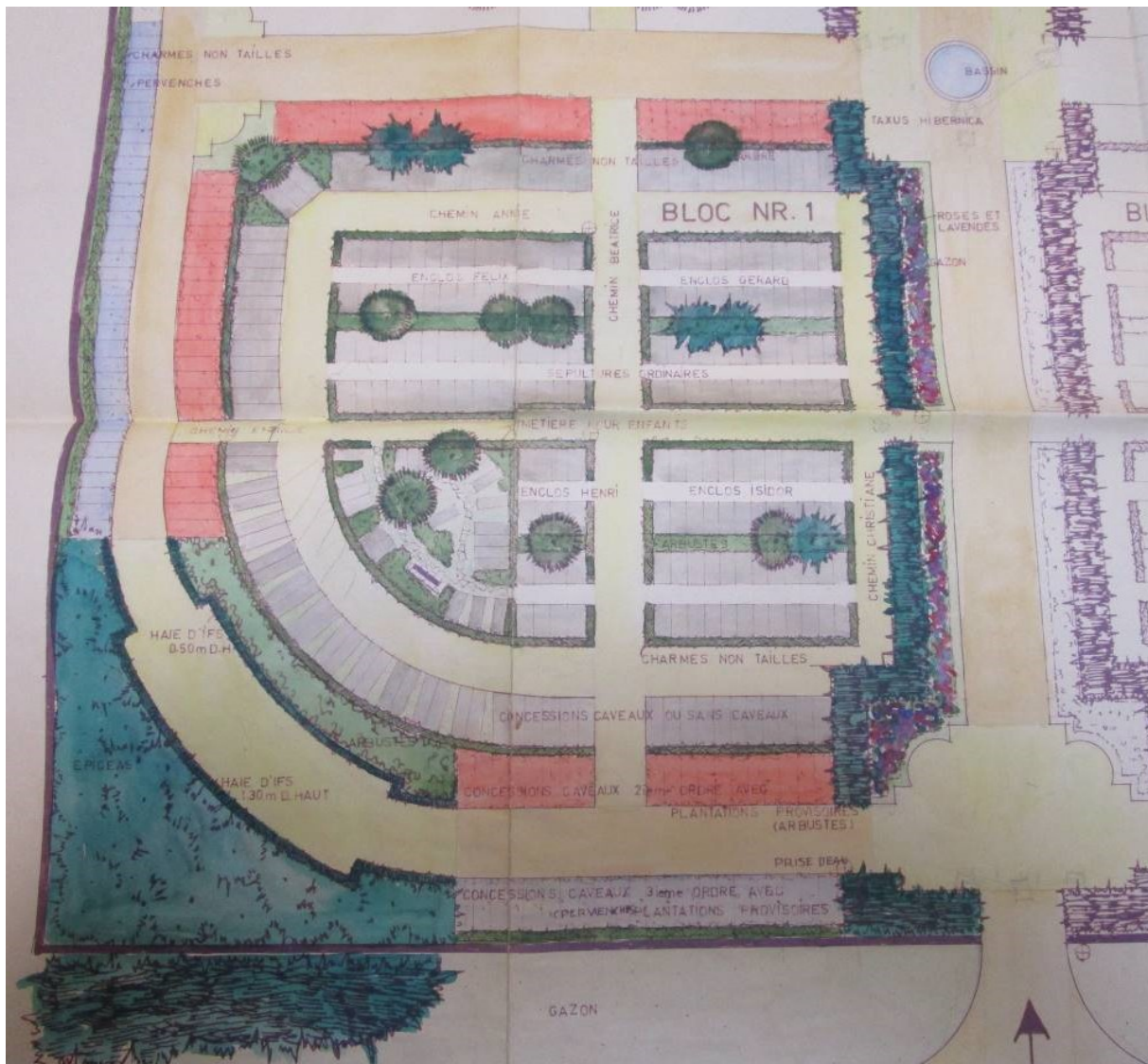
Photos © Bénédicte Verschaeren

Quatre carrés déterminent le plan du cimetière. Ils constituent des espaces délimités par des haies de charmes et des haies d'ifs des taxus baccata. Ceux-ci sont à nouveau divisés en quatre, ces sous-enclos sont entourés eux aussi par des haies. Une haie traverse ces sous-enclos et se place entre les dos de deux monuments funéraires, ce qui donne un fond de verdure à ceux-ci. Aujourd'hui, ces haies ont disparue et laissent un vide dans chaque parcelle. On peut donc imaginer un aspect paysager très présent (voir sur le plan). A l'origine, des arbres- deux ou trois- à feuilles caduques ou des conifères étaient prévus dans cette haie pour donner du volume à l'espace.



Haie disparue entre les dos de monuments funéraire © Bénédicte Verschaeren





Bloc 1, plan de 1956 ©Collection Fondation Civa –dpt jardin-www.bvrp.net-brussels

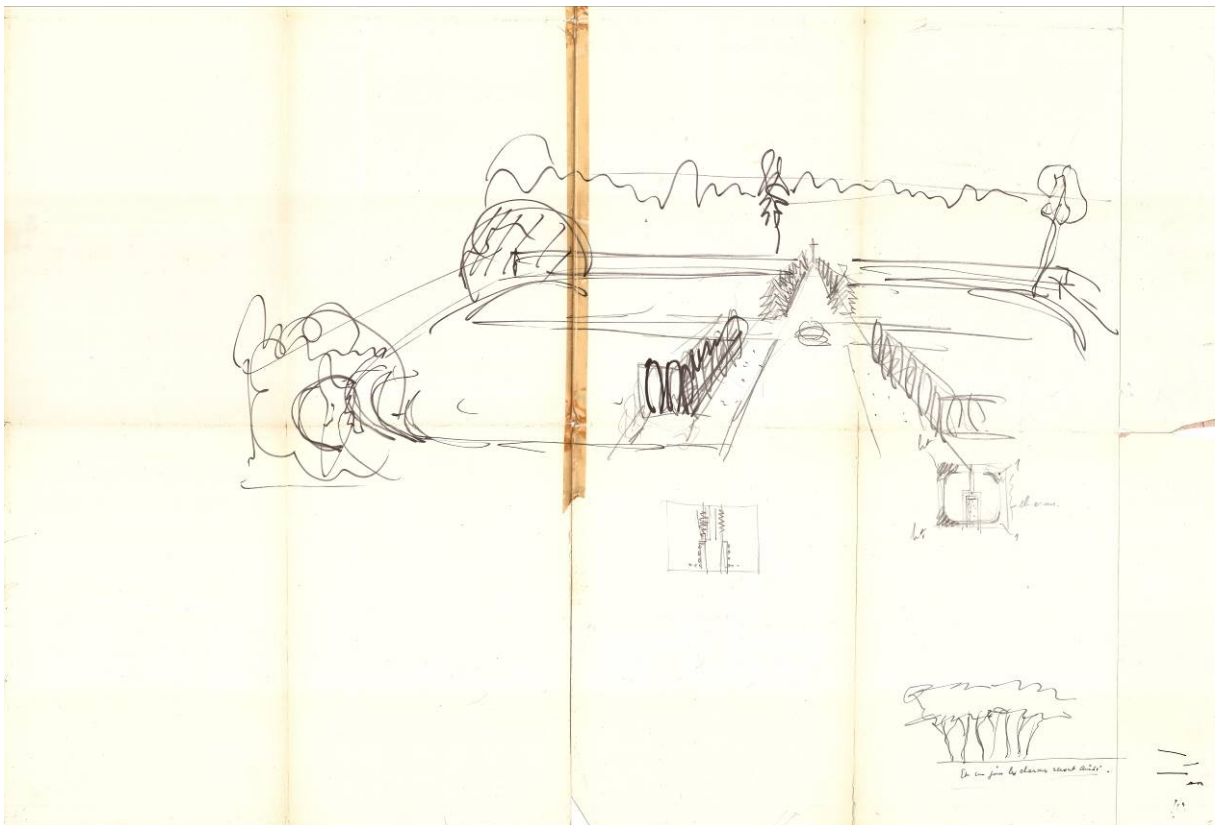
Un quart d'un sous-espace est aménagé avec beaucoup de personnalité. Ce quart n'est plus un carré mais bien un triangle dont une courbe clôture l'espace. Celui-ci est aménagé avec davantage de haies, un banc lui aussi entouré d'une haie, des 'pas japonais' dans le sentier. Trois arbres à feuilles caduques sont disposés dans les haies à l'intérieur du sous-espace. Cette petite structure se répète par quatre fois dans le cimetière (voir le plan du cimetière de 1956).

Le charme est le symbole de la fécondité, de la fertilité. Ce symbole très présent dans les cimetières est non seulement porté par ce végétal mais également par les représentations du pavot<sup>21</sup>.

<sup>21</sup> Le pavot est alors taillé dans la pierre sur des monuments funéraires du 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> siècle. Sa symbolique remonte à l'Antiquité. Il était l'attribut de la déesse Perséphone, elle passait une partie de l'année auprès Hadès, son époux, Dieu des enfers et l'autre partie de l'année sur la terre avec la déesse Demeter, sa mère, pour y semer la fertilité. Associée au retour de la végétation après l'hiver, ce symbole représente l'éternel recommencement.

Pour René Pechère, la circulation est un élément important dans l'aménagement d'un jardin et à fortiori dans un cimetière, « c'est la circulation<sup>22</sup> qui 'en définitive,' donne le style dans les jardins » précise-t-il. Dans le cimetière, les chemins nous proposent différents types de circulation, celle des axes principaux comme l'allée centrale et celles qui nous fait entrer dans les enclos entourés de haies. Nous marchons alors dans un espace quasi fermé. Pour en sortir, nous prenons des chemins plus larges et nous accédons à l'allée monumentale.

Dans le cimetière, la circulation prend un aspect tant symbolique que physique, la logique de passage d'un point à un autre, d'un espace à un autre prend des allures qui nous dépassent. Dans un sous-espace carré entourée d'haies, nous marchons, nous pensons de façon différente que dans l'allée où les ifs s'élèvent.



Croquis dessiné par René Pechère ©Collection Fondation CIVA-dpt Jardin- [www.bvrp.net](http://www.bvrp.net)- Brussels

Ce croquis de René Pechère nous montre l'importance des plantations, l'importance de l'aspect paysager voulu par l'auteur du projet, notamment aux angles du cimetière mais également dans la partie du fond. On observe que l'allée d'ifs structure l'ensemble. Ce dessin réalisé, à l'arrière du plan (donné par l'architecte Lamarche en 1955) donne une idée de ce que ce lieu devrait être plus tard.

<sup>22</sup> René Pechère, Grammaire des jardins, ibidem p.17

## Les plantations

Ce cimetière est conçu comme un jardin avec ses plantations, ses chemins, sa circulation spécifique. Les haies en forment les lignes horizontales. Avec ces plantations, il joue aussi avec les couleurs qui varieront durant toute l'année. Pechère nous propose un grand nombre d'espèces végétales différentes, de couleurs différentes, de hauteurs différentes.

Les plantations proposées par René Pechère viennent renforcer la structure même de ce cimetière. Les plantes font l'objet de longues listes bloc par bloc, rang par rang. Pour ne citer que quelques noms : berberis, cotonéaster, prunus, cytisque, lavendula vera, rose sarabanda, rose fanal, rose schwerin, rose willem, viburnum... Pour le bloc I, 29 sortes de plantes différentes sont proposées au premier rang, 23 au deuxième rang, 11 au troisième. Pour le bloc I, il propose 5 pages de plantations.

A titre d'exemple, voici la première page proposant les plantations pour le bloc I, plantation A, 1<sup>er</sup> rang.

207 E/A /10		Marche-en-Famenne		René Pechère
		Cimetière		
Groupes/ pl. par groupe:		Bloc Nr. I		nombre total :
		Thuja Lobbi (plicata), 80/100, en distance de 0,80 m		186 pièces
		If, taxus baccata, de 80/100, 3 pl. par met		219
		Charmes, Carpinus betulus, de 100/125, 7 pl. par met		1386
		" " " " de 150/175, 3 pl. par met*		297
		Rose Käthe Duvigneau, 8 pl. par m <sup>2</sup> , 2 ANS		500
		Lavendula Blue Dwarf, 5 pl. par m <sup>2</sup>		313
		* VEGETATION LIBRE		
Plantation A.				
1 <sup>er</sup> rang.				
2 fois	1	Hydrangea arborescens gr fl. 30/40		2
	1	Spiraea bum. A. Waterer, f. pl. (forte plante)		2
	2	Lavendula vera, f. pl.		4
2 x	4	Rose Sarabande, 2 ans		8
	3	Potentilla farrerii, f. pl.		6
	1	Ceanothus Gloire de Versailles, en pot		2
	1	Berberis thunbergii atropurpurea, 40/50		2
2 x	4	Rose Fanal, 2 ans		8
	1	Berberis candidula, 25/30		2
	1	- verruculosa, 25/30		2
	2	Cotoneaster adpressa Praecox, 30/40		4
	1	Prunus lauracerasus Zabeliana, 25/30		2
2 x	2	Pinus mughos nana (pumilo), 25/30		4
	1	Salix purpurea nana, f. pl.		2
	3	Erica vagans Maxwell, rouge, f. pl.		6
	2	- vagans rose, f. pl.		4
	1	Cytisus praecox, en pot		2
Plus vivaces:				
3x	3	Anaphalis triplinervis		9
	4	Salvia superba		12
	2	Nepeta mussini		6
5x	1	Valeriana rubra		5
	1	Rudbeckia sullivanti		5
	1	Aster amellus King George		5
5x	2	Aster dumosus Little Red Boy		10
	2	- - Professor Kippenberg		10
	2	- - Majory		10
	2	- - Snowsprite		10
5x	1	Chrysanthemum rouge 30/40		5
	1	- - jaune, 30/40		5

© Collection Fondation CIVA-dpt Jardin- [www.bvrp.net](http://www.bvrp.net) - Brussels

Pechère plante une haie à l'intérieur du cimetière le long des murs, nous sommes alors dans un écrien de verdure. Le monde végétal s'exporte à l'extérieur au-delà du mur de clôture à l'entrée du cimetière, il propose des plantations d'épicéas. Sur son plan, on peut observer cette proposition.

M.Mahy dans sa lettre<sup>23</sup> du 13 mars 1963 explique les difficultés à trouver des thuyas lobbii. Ayant déjà contacté 20 fournisseurs sérieux, cette marchandise reste impossible à se procurer. « 61 thuyas lobbii sont à remplacer le long des allées, nous les prendrions dans la plantation d'écran ; nous remplacerions les 212 thuyas lobbii nécessaires comme écran de fond par 212 thuyas occidentalis que nous possédons en pépinière. » René Pechère accepte de remplacer tous les lobbi de l'écran du fond par des occidentalis, à condition qu'ils aient au minimum la même hauteur que les lobbii déjà sur place.

Il en va de même pour quelques variétés de rosiers qui sont introuvables. M.Mahy demande l'autorisation de remplacer par des rosiers de même couleur.

Cette correspondance nous confirme l'importance donnée par Pechère aux plantations ainsi qu'aux directives précisées dans son cahier de charges.

### Plan définitif

Le plan ayant reçu l'approbation du Conseil Communal et de la Députation Permanente est celui daté du 25 octobre 1960. Il reprend les mêmes caractéristiques que le plan de 1956.

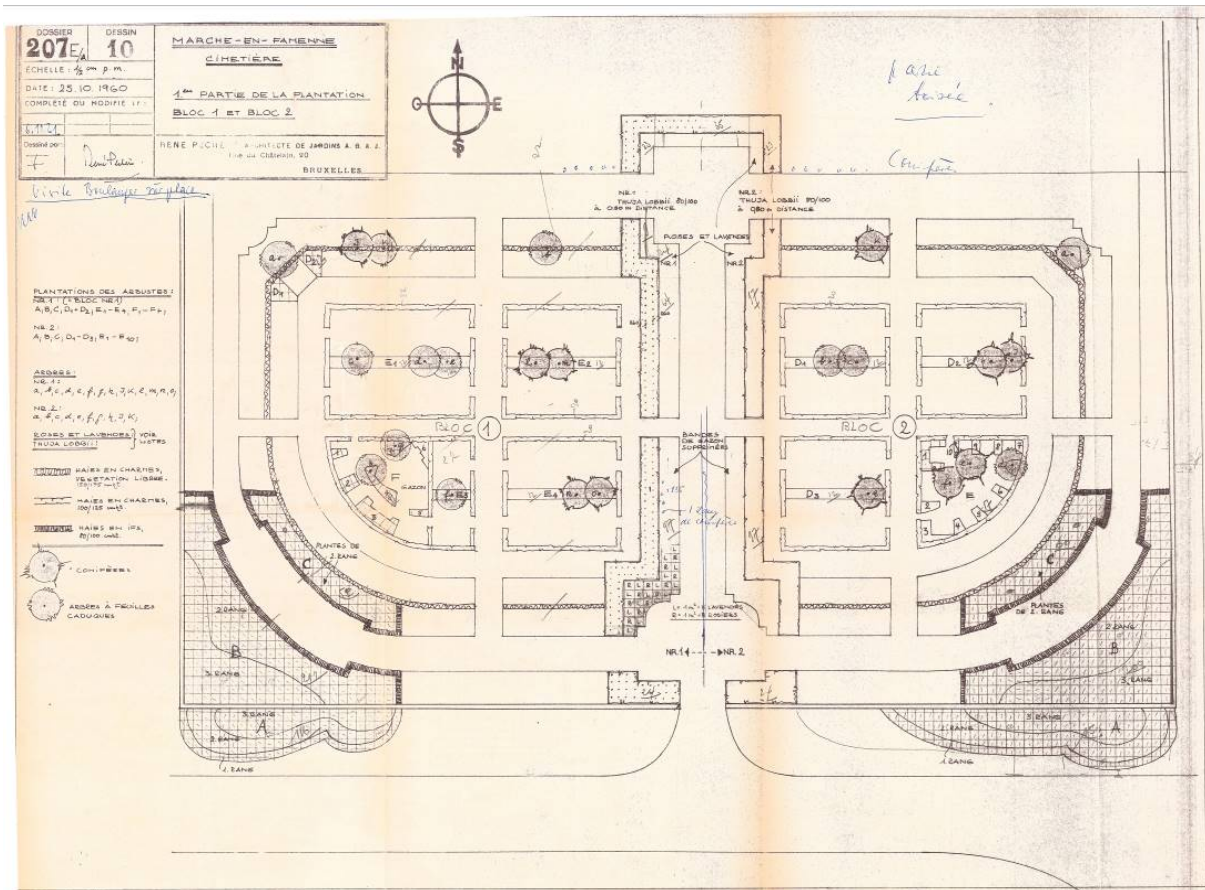
Dans son projet initial Pechère dessine un bassin au centre du cimetière. La ville de Marche-en-Famenne souhaite ajouter une croix dans le style du 18<sup>e</sup> siècle. Il propose alors une croix au fond de l'allée centrale dans un écrien de hêtres pourpres. Après quelques propositions de René Pechère, la ville de Marche préfère se tourner vers un artiste de la région et décide que cette croix marquera le centre du cimetière.

Un appel d'offres, en juillet 1964, le Collège Echevinal désigne Roger Jacob comme sculpteur d'une croix monumentale. Le Conseil Communal ratifie cette décision. La Députation Permanente l'approuve le 17 décembre 1964. L'architecte E.Goddin en dresse les plans. Elle sera réalisée et sa réception se fera en septembre 1965.

---

<sup>23</sup> Coll.Bibliothèque René Pechère, Bruxelles. Farde 207, Marche-en-Famenne, cimetière. Lettre des Grandes pépinières « Saint Jean », 6 avenue de Batta à Huy, le 13 mars 1963.





Plan définitif et approuvé, 1960 ©Collection Fondation CIVA-dpt Jardin- [www.bvrp.net](http://www.bvrp.net)- Brussels.

Au centre du cimetière une croix : Roger Jacob

Roger Jacob<sup>24</sup> (1924-1975) est un artiste de la province de Luxembourg, il s'établit en 1949 à Corbion-sur-Semois. Son travail se situe entre figuration et abstraction. La croix du cimetière est à rapprocher de la 'Sentinelle' œuvre monumentale en acier-corten installée à Bouillon en 1970. Il travaille d'autres matériaux : la pierre naturelle, la pierre bleue, le métal...

### Les cimetières conçus par René Pechère

René Pechère réalise plusieurs projets de cimetières. Certains ont été réalisés d'autres pas. Au regard des archives<sup>25</sup>, cette volonté paysagère est la qualité patrimoniale de tous ces cimetières. Malheureusement, certains n'ont pas vu le jour comme le cimetière de Bouillon. D'autres ont totalement été défigurés et ont perdu entièrement tous les éléments de leurs plantations. Les haies disparues nous donnent peu de souvenir de ce qui avait été projeté, comme c'est le cas pour

<sup>24</sup> Voir [www.fondationrenelijacob.com](http://www.fondationrenelijacob.com)

<sup>25</sup> Coll. Bibliothèque René Pechère, Bruxelles.

Salmchateau. D'autres encore gardent l'esprit et la volonté de l'auteur du projet, un jardin verdoyant, et en font un espace de qualité patrimoniale comme c'est le cas pour Les Glaireuses (commune de Villance) et Schaerbeek. On y retrouve les mêmes caractéristiques notamment les haies de charmes. Il reste à faire une étude approfondie sur ces cimetières.

### Un cimetière moderniste

Le cimetière par sa structure caractérisée par ces lignes géométriques nous renvoie au Modernisme : les haies de charmes nous donnent les lignes horizontales, l'allée centrale nous trace une ligne verticale. En effet, le Modernisme en architecture s'est fait connaître par ces constructions épurées où les lignes géométriques scandent la façade, où les éléments anecdotiques sont bannis.

Les monuments funéraires des années 1960 se rattachent également au courant moderniste. Les monuments ne manquent pas d'intérêt, leur esthétique se construit également par ces lignes géométriques et ce style épuré.

Les monuments en pierre bleue sont travaillés par des tailleurs de pierre où la tradition donne le ton. Les noms de ces tailleurs sont encore gravés sur les monuments. Il s'agit d'un savoir-faire qui mérite une attention particulière, un savoir-faire local qui devrait être mis en avant.







© Bénédicte Verschaeren



Ce travail de taille de la pierre nous montre une série de motifs qui participent à la symbolique des cimetières : les roses représentent l'amour, le laurier la victoire, la vigne et le raisin la foi chrétienne, le lierre l'attachement aux défunts. Vous pouvez observer le travail de la boucharde ou celui de la gradine. Le travail avec la boucharde vient parfaire le lettrage ou certains motifs. Sur les photos, on observe le motif –lierre, rose, ...- ainsi que le fond qui est souvent taillé en petits carrés tantôt de façon verticale, tantôt de façon horizontale, ce qui renforce le relief du motif.

Les lettres noircies à l'encaustiquage qui caractérisent le travail au 19<sup>e</sup> et début du 20<sup>e</sup> siècle sont présentes dans le cimetière. Ce lettrage nous montre également les compétences des tailleurs de pierres.

© Bénédicte Verschaeren

On observe également des bas-reliefs en bronze signés Norga<sup>26</sup>, ceux-ci sont particulièrement intéressants, on en retrouve partout en Belgique.

Cet ensemble de monuments par leur gabarit, leurs matériaux, leur typologie fait la qualité du cimetière.

### Et aujourd'hui ?

Aujourd'hui, le cimetière n'a pas conservé l'entièreté des éléments dessinés par Pechère. Les haies de charmes ne sont plus toutes présentes dans le cimetière, notamment celles qui coupaient en deux les sous-enclos, les arbustes qui devaient s'y trouver ont également disparu. Le bloc 3 (nommé bloc D aujourd'hui) a perdu entièrement ses plantations. La haie devant le mur intérieur qui clôt le quadrilatère n'est plus présente, a-t-elle seulement jamais existé ? Les chemins en courbe situés aux angles du cimetière ne répondent plus tous au projet d'origine de l'auteur. Le point central du cimetière dans l'allée a perdu ses caractéristiques premières : le plan en carré planté de thuyas n'existe plus. L'allée centrale n'existe plus dans toute sa longueur. La création récente des ossuaires ont quelque peu perturbé les intentions premières et devront s'inscrire dans le réaménagement du cimetière.

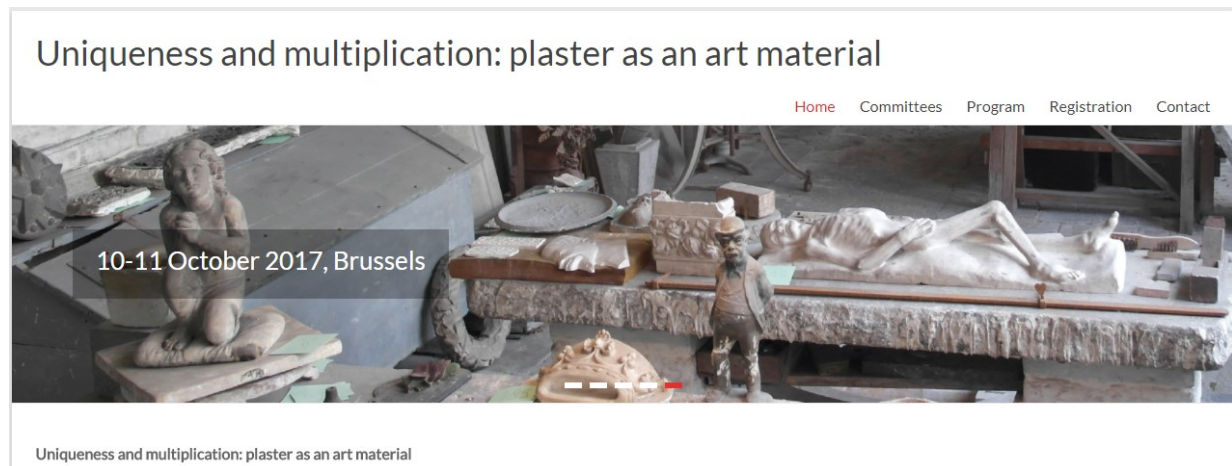
La grande qualité de ce cimetière est sa cohérence en tant qu'ensemble, les plantations en font sa particularité. Le maintien des caractéristiques essentielles à la qualité paysagère du cimetière sera l'enjeu des travaux à envisager dans un proche avenir. L'échevin en charge des cimetières souhaite mener une réflexion visant à tenir compte de l'esprit dans lequel René Pechère a réalisé son aménagement du cimetière de la Ville de Marche-en-Famenne au début des années 1960. On ne peut qu'espérer que ces travaux soient menés à bien.

---

<sup>26</sup>Voir sur ce sujet : Marcel M.Celis, Norga, dans la revue Pierre&Marbre- Steen&Marmer, p. 24-31, décembre 2006-4 (Périodique édité par la Fédération Royale des Maîtres tailleurs de pierres de Belgique – Organe officiel de l'asbl Pierres et Marbres de Wallonie)

# COLLOQUIUM 'UNIQUENESS AND MULTIPLICATION: PLASTER AS AN ART MATERIAL'

Tom Verhofstadt



BEZOEK <http://conf.kikirpa.be/plaster/>

De gipscollectie van Epitaaf vzw werd nooit eerder aan een systematische inventarisatie onderworpen. Om deze collectie verder te kunnen beheren en vooral ook om ze te kunnen ontsluiten en toegankelijk te maken voor onderzoekers en voor iedereen die interesse heeft voor het funerair erfgoed leek een degelijke en systematische inventaris onontbeerlijk.

Epitaaf vzw heeft zodoende achtereenvolgens in 2014 en 2015 financiële steun ontvangen van de VGC-erfgoedcel om zijn gipscollectie te registreren in een professionele databank volgens een alom gebruikte methodologie in het documentatie- archief- en museumwezen.

Een van de doelstellingen van het registratieproject was de organisatie van een (internationaal) gipscolloquium. Er werd een samenwerking opgestart met het Koninklijk Instituut voor het Kunstpatrimonium (KIK) om dit internationaal gipscolloquium vorm te geven en te organiseren. Zowel in het organiserend als in het wetenschappelijk comité is Epitaaf vzw vertegenwoordigd en zal zij trouwens de inleiding tot dit colloquium verzorgen.

De call for papers werd met zeer veel enthousiasme beantwoord door gespecialiseerde onderzoekers van over de hele wereld. Zij konden indienen in functie van 3 sessies: **Gipscollecties, hun oorsprong, hun doelstelling en hun toekomst; Conservatie en restauratie van gips (en gipsen mallen)** en **Gips als materiaal in een kunstenaarsatelier**.

Na beraad werden 15 lezingen weerhouden en deze zullen op 10 en 11 oktober 2017 worden gepresenteerd in het auditorium van het KIK. Daarnaast worden ook twee bezoeken gepland: het gipsatelier van het KMKG en het atelier Salu. In ons atelier zal trouwens de afsluitende receptie worden georganiseerd om dit internationaal deelnemersgezelschap meer dan een blik te gunnen op onze collectie en bijzondere plek. Een nieuwe mijlpaal voor Epitaaf vzw!

Voor meer informatie en inschrijven verwijs ik graag naar de hiertoe ontwikkelde website (zie link hierboven).